



Avis sur la problématique de l'intimidation

Présenté au Ministère de la Famille

24 novembre 2014

PRÉAMBULE

Le Forum Jeunesse Mauricie (FJM) est l'instance conseil privilégiée du gouvernement en région sur les enjeux propres aux jeunes mauriciens. Notre implication auprès des jeunes ainsi que des instances régionales et locales nous permet de porter un regard avisé sur les enjeux qui touchent les jeunes de la région. Outre son rôle conseil en matière de jeunesse, le FJM a également pour mandat de stimuler la participation citoyenne des jeunes et de faire valoir leurs points de vue et besoins auprès des instances décisionnelles de la région. Il gère enfin le Fonds régional d'investissement jeunesse Mauricie selon les enjeux déterminés par les jeunes et pour les jeunes Mauriciens.

Cet avis a été rédigé suite à une consultation auprès de nos partenaires du secteur de l'éducation, mais également des organismes communautaires et d'employabilité. Soixante-dix personnes ont répondu à un sondage en ligne sur le sujet et une dizaine de personnes ont été contactées personnellement en raison de leur expertise particulière sur le sujet. Les réflexions ont enfin été bonifiées par des informations tirées d'un rapport sur le sujet, publié en avril 2008 et rédigé par Madame Catherine Bédard, étudiante au doctorat à l'UQTR.

Le présent document dresse donc un portrait de la situation en Mauricie, selon le regard des praticiens et des jeunes consultés, et le contextualise avec les données issues de la recherche de madame Bédard. Nous vous présentons également les recommandations proposées par les personnes consultées et la recherche ainsi que des projets novateurs qui ont été développés en Mauricie sur cet enjeu.

L'intimidation en Mauricie

Voici quelques statistiques tirées des résultats du sondage en ligne effectué auprès de 70 répondants :

- ✓ À la question « Considérez-vous que l'intimidation est présente dans votre environnement professionnel ? », 43 % des répondants estiment qu'elle est présente « beaucoup » ou « moyennement » et qu'elle se manifeste principalement sur les réseaux sociaux (80%), à l'école (70%) et dans une moindre mesure au travail (29%).
- ✓ À la question « Considérez-vous que les victimes et les intimidateurs reçoivent un soutien adéquat ? », les avis sont partagés. 55% des répondants estiment qu'ils reçoivent beaucoup ou moyennement de soutien contre 45 % qui estiment qu'ils en reçoivent peu ou pas du tout.
 - Certains mentionnent qu'il existe des services mais qu'ils ne sont pas toujours connus. D'autres que les victimes ne sont pas toujours prises au sérieux et que les intimidateurs ne sont pas souvent pris en charge.
 - Les interventions se font généralement dans le cadre scolaire mais que l'intimidation continue de se produire en dehors des heures de classe. Hors du cadre scolaire, peu de ressources existent et les cas les plus graves vont souvent aller jusqu'à la judiciarisation des intimidateurs. Il faut donc impliquer l'ensemble des parties pour dénoncer le phénomène et agir en continuité.
 - L'intimidation sur les réseaux sociaux semble banalisée et les jeunes intimidateurs ne réalisent pas l'impact de leur geste qui est plus facile à poser que lorsqu'ils font face à la personne visée.
 - Les intervenants se sentent peu outillés pour intervenir correctement.
- ✓ À la question « Quelle clientèle devrions-nous prioriser pour nos interventions ? », sans surprise les victimes et les intimidateurs sont respectivement premier et deuxième en ordre d'importance suivi par les parents, le personnel en milieu scolaire et les employeurs.
 - Les répondants ont mentionné le manque de formation sur les techniques d'intervention adéquates, sur la définition de l'intimidation versus les simples conflits, sur les effets délétères de l'intimidation et l'importance d'agir lors d'une dénonciation.
- ✓ Les répondants ont également été sondés sur la priorisation des pistes d'action potentielles proposées par le gouvernement dans les documents de consultation. Selon eux, voici les actions classées en ordre d'importance :
 - 1- L'information, la formation et le soutien des intervenants ;
 - 2- La contribution des parents ;
 - 3- La promotion de la civilité ;

Avis sur la problématique de l'intimidation

- 4- La cohérence et la continuité des actions ;
- 5- L'amélioration du climat scolaire ;

Du point de vue de la recherche :

Madame Catherine Bédard, étudiante à l'UQTR mentionne dans son [mémoire de doctorat](#) qu'il y a plusieurs facteurs qui peuvent expliquer les cas d'intimidation. En effet, les intimidateurs et les intimidés ont des caractéristiques particulières :

- ✓ La maturité de l'enfant intimidateur est souvent déficiente et il éprouve de grandes difficultés à exprimer correctement ses émotions à son entourage. Il montre peu d'empathie envers les autres et est égocentrique ;
- ✓ L'enfant intimidé est souvent surprotégé de ses parents et ne possède que peu ou pas d'amis. Il est peu combatif face à une situation problématique et a de la difficulté à réagir pour faire cesser les actes désagréables à son égard ;
- ✓ Les garçons ont également tendance à intimider de façon verbale contrairement à la croyance populaire qui attribue cette méthode aux filles.
- ✓ Les enfants adaptés socialement sont moins enclins à vivre des situations d'intimidation. En effet, un enfant intimidé a un réseau social restreint au niveau de ses pairs. Cette situation fait en sorte que dans le milieu scolaire et sur le chemin du retour ces enfants se déplacent habituellement seuls, ce qui limite les possibilités d'avoir du soutien en cas d'agression.
- ✓ L'intimidation a un effet négatif sur la victime, l'intimidateur et les témoins.

De plus, elle souligne les constatations suivantes :

- ✓ L'intimidation verbale et relationnelle est moins réprimandée bien qu'elle joue un rôle majeur sur le développement des jeunes. En effet, le rejet reste une arme blessante qui laisse des traces à long terme sur la confiance et l'estime de soi des enfants. (Robichaud, 2003)
- ✓ Également, Gagné (2005) suppose que 85 % des problèmes d'intimidation impliquent la présence d'un ou de plusieurs témoins. Inconsciemment, l'enfant ou les enfants témoins influencent directement le rapport de force entre l'agresseur et la victime.
- ✓ Arrivés à l'âge adulte les enfants intimidateurs sont particulièrement susceptibles de développer des comportements antisociaux ou délinquants et d'être reconnus coupables d'acte criminel (AQPS 2003) Ils ont aussi plus de risques d'abuser de drogues, d'être alcooliques, d'être sur le chômage et d'être pris en charge par les institutions sociales ou judiciaires (Robichaud, 2003).

Constats et pistes d'action émis par les partenaires sondés :

Dans le cadre du sondage que nous avons administré, les répondants nous ont parlé de projets novateurs mis en place, de projets potentiels à implanter pour faire face à la situation ou d'enjeux à prioriser. Plusieurs idées ont été soumises, voici les principales :

- ✓ Le gouvernement doit soutenir les organismes travaillant près des victimes et intimidateurs car ils sont au cœur des interventions directes auprès des populations vulnérables. [*Certains d'entre eux ont développé des approches efficaces à peu de frais et sont en continuité avec les institutions scolaires. Deux de ces initiatives, soit la trousse sur la cyberintimidation et les jeux de rôles pour contrer l'intimidation, sont d'ailleurs décrites annexe.*]
- ✓ Envisager des façons de faire comprendre aux intimidateurs la portée de leurs gestes (en les identifiant publiquement, par exemple) ;
- ✓ Développer une campagne sociétale de sensibilisation sur le sujet ;
- ✓ L'implication des jeunes dans les initiatives a aussi été mentionnée comme un gage de réussite ;
- ✓ Des initiatives de réhabilitation utilisant l'art ont été utilisées avec succès auprès de jeunes de la rue notamment ;

Afin de compléter le portrait des priorités énoncées et des actions propres à la Mauricie, nous avons également sondé les membres du comité violence et intimidation des écoles de la Mauricie, qui ont priorisé quatre chantiers de travail à mettre en place :

1. Mettre l'emphasis sur la prévention auprès des jeunes. Bonifier et mettre en action les plans d'action existants dans les institutions scolaires et obtenir les ressources pour le faire. S'assurer d'une continuité des interventions malgré le roulement de personnel;
2. Travailler avec les agresseurs en développant leurs habiletés sociales ;
3. Assurer une continuité des actions mises en place entre l'école et le milieu communautaire (travail de rue, maison des jeunes, parents, etc.) ;
4. Mettre en valeur les pratiques efficaces et le partage d'outils. Utiliser les médias pour parler des bons coups effectués.

Du point de vue de la recherche - recommandations :

Dans le cadre du mémoire de Catherine Bédard, suite à sa recherche documentaire et aux résultats obtenus par le sondage qu'elle a effectué auprès des enseignants et des élèves, elle recommande les éléments suivants pour adresser cette problématique :

1. Former l'ensemble du personnel qui travaille en contact avec les enfants sur la définition de l'intimidation et sa prévalence dans les écoles du Québec. Il faut défaire le mythe que l'intimidation verbale est moins grave et qu'elle a moins de conséquences et se donner des moyens communs ainsi qu'une stratégie constante d'intervention pour tous les membres du personnel.
2. Les signaux avertisseurs d'une situation d'intimidation devraient être présentés aux intervenants et parents pour faciliter le dépistage (changements somatiques, comportementaux et affectifs). Intégrer les moyens d'action à entreprendre dans un tel cas.
3. Gagné (1997) affirme que l'application d'un programme d'intervention permet de réduire d'environ 60 % les actes d'intimidation à l'école et de 40 % les actes d'intimidation sur le chemin du retour de l'école. Ces programmes devraient débiter dès le préscolaire en formant les enfants afin qu'ils améliorent leurs stratégies pour entrer en contact de façon adéquate avec les autres (faire des demandes correctement, attendre son tour, reconnaître ses émotions et celles des autres, demander de l'aide, accepter la défaite et interagir adéquatement selon diverses situations)
4. La sensibilisation est essentielle pour que les jeunes fassent adéquatement la différence entre les chicanes et les gestes d'intimidation. C'est pourquoi les outils et ateliers de sensibilisation sont si importants.
5. Un peu plus tard, il faut faire la distinction entre un délateur et un dénonciateur. Certains adolescents, par crainte d'être marginalisé ou rejeté de son groupe d'amis en raison d'une délation, pourrait refuser d'intervenir pour faire cesser les actes d'intimidation envers un tiers. Le personnel de l'école doit soutenir et valoriser ce type de comportement pour encourager les autres à l'adopter. Cela peut changer durablement le climat de l'école.
6. Dans tous les cas, il faut travailler à améliorer l'estime de soi des enfants et leur niveau d'habiletés sociales. Des activités en ce sens ne peuvent qu'être bénéfiques. Les jeux de rôle semblent être de bons moyens pour ce faire.

Avis sur la problématique de l'intimidation

Par ailleurs, plusieurs constats ont également été émis lors de la rencontre des Forums jeunesse régionaux sur le sujet le 10 septembre dernier :

- ✓ L'intimidation n'est pas seulement l'affaire des jeunes d'âge scolaire. Les jeunes de 20 à 35 ans, qui sont des modèles pour les plus jeunes, devraient être sensibilisés également via une campagne sociétale du type de celle contre le tabagisme ;
- ✓ Une trousse ou un cadre de référence pour les intervenants afin d'agir adéquatement semble nécessaire. Il y a un intérêt à partager les bons coups entre les régions et à partager les outils ;
- ✓ La cyberintimidation est en forte hausse et cette problématique doit être adressée considérant sa prévalence ;
- ✓ Les jeunes doivent être au cœur des solutions mises en place car autrement ils risquent de ne pas se sentir interpellés par les initiatives mises en place.

CONCLUSION

Le phénomène de l'intimidation est bien présent en Mauricie à l'instar des autres régions du Québec. Il convient d'agir sur cet enjeu car les conséquences pour l'ensemble des personnes impliquées sont importantes.

Il est clair également qu'un porteur unique (le milieu de l'éducation notamment) ne peut arriver à contrer seul ce phénomène. Les organisations touchant de près les jeunes doivent contribuer à l'éducation des enfants et au développement de leurs habiletés relationnelles afin de limiter les facteurs de risque. Une approche concertée est donc essentielle pour assurer une continuité dans les actions mises en place et rejoindre toutes les personnes impliquées dans le phénomène soit les parents, les intimidateurs, les victimes, les témoins et les intervenants.

De plus, la recension, l'évaluation et le partage d'outils et d'interventions ayant obtenu beaucoup de succès est essentiel pour maximiser la rentabilité des sommes investies dans ces projets. Des projets novateurs développés en Mauricie, qui mériteraient d'être diffusés à grande échelle, sont d'ailleurs décrits en annexe. La sensibilisation et la formation des intervenants, à l'aide d'outils accessibles et adéquats est également une bonne piste à suivre.

Par ailleurs, afin d'assurer l'adhésion des jeunes aux mesures et projets proposés, il convient de les impliquer activement dans les initiatives mise en place. Leur implication les amène en plus à développer des habiletés relationnelles et à élargir leur réseau social, facteurs de protection qui sont reconnus contre l'intimidation. Les forums jeunesse, grâce à leur mandat de stimuler la participation citoyenne, sont des partenaires naturels à ce niveau.

Enfin, au même titre que la problématique de l'alcool au volant, l'intimidation devrait faire l'objet d'une campagne sociétale de sensibilisation, donc à long terme, permettant de sensibiliser le plus grand nombre sur ses impacts ainsi que sur les outils et ressources à la disposition de la population en cas de besoin.

ANNEXE : DES EXEMPLES DE PROJETS PORTEURS EN MAURICIE POUR CONTRER L'INTIMIDATION

Projet Ultimatum <Échap> La Cyber Intimidation

L'organisme à l'origine du projet est Volteface, un organisme de justice alternative de Shawinigan. Suite à la présentation d'un atelier sur la cyberintimidation donné auprès d'une maison de jeune et face à l'intérêt soulevé par cet atelier, l'organisme a décidé de pousser plus loin l'expérience et de développer des outils sur le sujet. En effet, il n'existait pas d'outils sur la cyberintimidation en français et les conséquences de ce problème n'étaient pas bien comprises, tant pour les parents, les intervenants que les jeunes eux-mêmes.

Grâce à l'appui du Fonds régional d'investissement jeunesse Mauricie, l'organisme a pu aller de l'avant avec le projet. Il s'est basé sur des outils existants en anglais qu'il a adapté et bonifié pour en faire une trousse complète comprenant des documents pour les enseignants, les intervenants, les parents et les jeunes. Les ateliers et les outils développés ont permis de sensibiliser les jeunes et leur milieu aux conséquences néfastes de la cyberintimidation. Les intervenants possèdent enfin des outils pour y faire face. Considérant le grand intérêt soulevé par la trousse, le projet est venu répondre à un problème bien présent dans nos institutions.

Des capsules vidéo ont également été tournées. Il est possible de voir les éléments de la trousse sur [Internet](#). La trousse a été lancée en avril 2013. Plus de 100 exemplaires ont été vendus et plus de 4 000 personnes ont été sensibilisées. L'organisme a reçu le [prix d'excellence](#) du Réseau de la santé et des services sociaux en 2013.

Un projet ayant des impacts concrets

Les promoteurs entretiennent des liens étroits avec leurs partenaires et ces derniers mentionnent que les jeunes sensibilisés reconnaissent se sentir plus outillés, suite à la présentation, pour faire face à la cyberintimidation. De plus, les écoles observent une hausse du taux de dénonciation et les professionnels se sentent mieux outillés face à cette problématique pour intervenir adéquatement. Par ailleurs, le promoteur est actuellement à réaliser une évaluation du projet afin de déceler les pistes d'amélioration pour une éventuelle deuxième édition

Jeux de rôle pour contrer l'intimidation – [Maison de jeune Défi Jeunesse](#)

Le but du projet était d'aider les jeunes à augmenter leurs habiletés sociales comme l'affirmation de soi à l'aide de jeux de rôle. Cela permettant de faire sortir les jeunes de leur isolement et qu'ils puissent s'exprimer et collaborer avec leurs pairs "sous le couvert" d'un rôle, donc moins menaçant. C'est un jeune fréquentant la maison de jeune qui a amené l'idée. Il a effectué une demande de soutien financier au Fonds régional d'investissement jeunesse Mauricie avec l'aide d'un parrain soit la Maison de jeune Défi jeunesse du Haut St-Maurice.

Avis sur la problématique de l'intimidation

Le projet a recueilli beaucoup de succès auprès des jeunes garçons. L'isolement étant un des facteurs de risque de l'intimidation, un tel projet a permis de travailler en amont de la problématique. Le processus par lequel les jeunes doivent passer pour réaliser leur "mission" les amène à développer des habiletés très importantes pour l'estime et la confiance en soi ainsi que leurs habiletés sociales dans leurs relations avec autrui et un sentiment d'appartenance au groupe. Le projet a aussi contribué à limiter l'isolement social de plusieurs de ces jeunes, à améliorer le respect et la collaboration avec les autres ainsi qu'à élargir leur cercle d'amis. Toutes ces facettes sont autant de facteurs de protection contre cette problématique tant au niveau de la victime que de l'intimidateur.

C'est un projet qui ne demande pas beaucoup de ressources, à part de pouvoir compter sur un "maître du jeu" formé et aimé des jeunes participants, et qui peut amener de belles retombées. Dans ce cas-ci, 1 jeune a organisé le projet, 28 jeunes ont participé aux activités et environ 350 ont été sensibilisés dans le cadre d'une tournée de classe.

Les Anges vagabonds

À [l'École secondaire Le Tremplin](#) de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, une brigade de prévention, les Anges vagabonds a été mise sur pied et a pour mandat de circuler dans l'école et veiller pour intervenir en cas d'actes d'intimidation. Ils sont identifiés et les autres élèves connaissent leur rôle ce qui leur permet de s'y référer en cas de besoin.